



NI PRIVATISATION, NI REGIONALISATION !

Pôle Emploi n'est pas responsable du chômage

Ces derniers temps les hommes politiques font feu de tout bois contre Pôle emploi :

François Hollande ayant ouvert la voie en déclarant qu'il était prêt à modifier la loi pour étendre les compétences des régions, il était facile pour d'autres de s'engouffrer dans la brèche.

Ainsi, Christian Estrosi et Xavier Bertrand, fraîchement élus présidents de Région, ont clairement annoncé leur souhait de mettre la main sur les politiques publiques de l'emploi.

Ils seraient donc les mieux placés pour coordonner les actions des différents acteurs (Missions Locales, PLIE, Cap Emploi, et Pôle Emploi bien sûr...).

Le fait est que la loi NOTRE leur en donne maintenant la possibilité, en renforçant la régionalisation des politiques de l'emploi par la mise en place notamment des CREFOP (comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle).

Il est à noter que les plus critiques à l'égard de Pôle Emploi, comme Xavier Bertrand et Laurent Wauquiez, ont été ministres du travail en leur temps. Aujourd'hui présidents de Région, ils seraient plus efficaces ? Comment les croire ?

Comment croire aussi qu'il y aurait égalité de traitement dans toutes les régions, notamment entre régions « riches » et régions « pauvres » ?

Au-delà des volontés de régionalisation, certains affirment clairement leur volonté de privatiser Pôle Emploi, Hervé Mariton et surtout Bruno Lemaire ont clairement pris position pour cette option, en voulant « *donner le placement à des entreprises privées* ».

C'est bien de la fermeture de Pôle emploi dont il s'agit ! Au passage, l'ex-ministre de l'agriculture qui dénonce le manque de moyens de Pôle Emploi, voudrait nous faire croire que des entreprises rémunérées aux résultats seraient plus efficaces.

Rappelons tout de même que toutes les expérimentations faites en ce sens ont échoué, ne doutons pas qu'il en sera de même pour *Activ'projet* et *Activ'emploi*.

Le chômage ne doit pas être une source de profit pour les entreprises !

Soyons sérieux ! Si Pôle Emploi traite les conséquences du chômage, il n'en est pas la cause. Les personnes citées ci-dessus doivent cesser de rejeter les responsabilités sur notre établissement et s'interroger sur les leurs. Les réductions d'effectifs massives annoncées dans diverses entreprises (SNCF, Air France...) ou les licenciements collectifs comme à la SNCM, trouvent leurs sources ailleurs, notamment dans les choix faits par l'État depuis des années.

Même si la CGT est extrêmement critique sur les réformes en cours à Pôle Emploi actuellement, comme NPDE, la fermeture de l'après-midi ou les regroupements de sites (qui ne sont rien d'autres que des fermetures d'agences), force est de constater que ces mesures sont prises dans tous les services publics et que cela découle de choix faits par ceux qui œuvrent au plus haut niveau de l'État depuis des décennies.

La CGT continuera de se battre pour un service public assurant l'égalité de traitement des usagers sur tout le territoire.

Paris, le 18 février 2016

CGT Pôle emploi - 38 rue des frères Flavien - 75020 Paris - syndicat.cgt@cgt-pole-emploi.fr